

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS
En date du MERCREDI 8 JUILLET 2020 à 18h30**

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel – M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie – Mme INGLES Martine – Mme LINTZ Ghislaine – M. PINEDE Jean-Marie – Mme RODRIGUEZ Noémie

Absent excusé : M. BEGUE Xavier

Secrétaire de séance : M. PINEDE Jean-Marie

Date de convocation : 4 juillet 2020

1 - Délégations aux organismes de regroupement

a) Il a été procédé aux élections aux organismes suivants :

Commission appel d'appel d'offres et marchés à procédure adaptée

- Monsieur le Maire, Pierre BLANQUE

- 3 conseillers municipaux titulaires : M. Daniel FOURNIER, Mme Noémie RODRIGUEZ, Mme Ghislaine LINTZ

- 3 conseillers municipaux suppléants : M. Claude GAURENNE, M. Alain BUL, M. Vincent ECHARD

Conseil consultatif du CCAS

- Monsieur le Maire, Pierre BLANQUE

- 3 conseillers municipaux : Mme Ghislaine LINTZ, Mme Martine INGLES, Mme Sylvie GAURENNE

- 3 membres extérieurs : M. le Directeur de la Maison Sociale du Département, Mme l'assistante sociale du secteur, Mme la Présidente de l'UDAF

b) Présentation des adhésions communales aux divers syndicats et des compétences exercées dans chaque structure.

Proposition de délégués et élection des représentants titulaires/suppléants.

Structure intercommunale	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement du Cambre d'Aze (2)	M. FOURNIER Daniel M. PINEDE Jean-Marie	M. GAURENNE Claude M. ECHARD Vincent
Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la région de Mont-Louis (2)	M. BLANQUE Pierre M. GAURENNE Claude	M. BEGUE Xavier M. PINEDE Jean-Marie
Syndicat Intercommunal de Télévision (2)	M. ECHARD Vincent Mme INGLES Martine	M. BUL Alain Mme RODRIGUEZ Noémie
Syndicat Intercommunal de l'Abattoir (2)	M. ECHARD Vincent M. PINEDE Jean-Marie	M. GAURENNE Claude
Syndicat Intercommunal d'Exploitation du Cambre d'Aze (3)	M. BLANQUE Pierre Mme GAURENNE Sylvie M. BEGUE Xavier	Mme RODRIGUEZ Noémie M. GAURENNE Claude M. ECHARD Vincent
Sydeel66 (1)	M. GAURENNE Claude	M. FOURNIER Daniel
Parc Naturel Régional (1)	M. BLANQUE Pierre	Mme LINTZ Ghislaine
Pays Terres Romanes (1)	M. BLANQUE Pierre	M. PINEDE Jean-Marie

Association Neiges Catalanes (1)	M. BLANQUE Pierre	M. BEGUE Xavier
Syndicat mixte ouvert des stations de montagne des PO (2)	M. BLANQUE Pierre M. BEGUE Xavier	Mme GAURENNE Sylvie Mme LINTZ Ghislaine
Syndicat intercommunal des langues catalane et occitane (1)	M. BLANQUE Pierre	Mme RODRIGUEZ Noémie
Association Pyrénées Catalanes Nordiques (1)	M. BLANQUE Pierre	M. BEGUE Xavier
Association communes forestières (1)	M. ECHARD Vincent	M. PINEDE Jean-Marie

c) Définition des commissions communales et désignation des rapporteurs.

Les commissions sont internes à la commune, en collaboration avec les agents et ouverts à toutes personnes intéressées pour travailler sur les thématiques et être forces de propositions auprès du conseil municipal.

Commission	Rapporteurs responsables
Urbanisme	Daniel FOURNIER – Noémie RODRIGUEZ
Travaux-environnement-patrimoine	Claude GAURENNE – Alain BUL
Finances- impôts	Ghislaine LINTZ – Sylvie GAURENNE
Agriculture- forêt	Vincent ECHARD – Jean-Marie PINEDE
Animation – communication- tourisme	Noémie RODRIGUEZ – Martine INGLES – Xavier BEGUE

Délégué aux questions de défense - Correspondant tempête (EDF) - Comité de pilotage Plan communal de Sauvegarde (maintien des personnes désignées dans le DOS, le COT, le PCC) : Jean-Marie PINEDE

d) Proposition des noms de personnes susceptibles de constituer la commission communale des impôts directs (CCID). Cette liste doit être complétée avec des membres extérieurs au conseil municipal.

2 – Indemnités du maire et des adjoints

Il convient de fixer le montant de l'enveloppe globale des indemnités, qui est composée de l'indemnité maximale du maire, plus les indemnités maximales des adjoints en exercice.

L'enveloppe globale s'établira alors comme suit : -Indemnité du Maire : 25,5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, -Indemnités des Adjoints : 9,9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique X 3 adjoints,

- Pour l'attribution des indemnités du maire et des 3 adjoints, le montant de l'enveloppe globale ainsi déterminé sera minoré de 10%.

3 – Questions diverses

Madame Noémie RODRIGUEZ signale qu'il conviendrait d'impliquer la commission communication pour la mise à jour et le développement du site internet.

De nouvelles associations pourraient occuper les locaux disponibles pour redynamiser le village.

Monsieur le maire annonce qu'au niveau informatique, l'acquisition d'un serveur pour le service administratif devient urgente, pour pallier les problèmes rencontrés de manière récurrente par les agents de la commune, du SIAEPA et du SIECA. Le redéploiement des bureaux est envisagé pour les agents du SIAEPA et du SIECA, qui manquent de place.

Le changement des barillets des portes de la mairie ou la mise en place de digicodes est proposé, les différentes propositions sont à étudier.

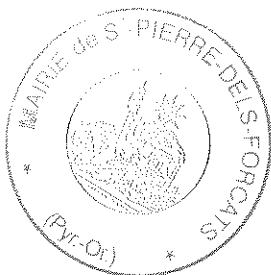
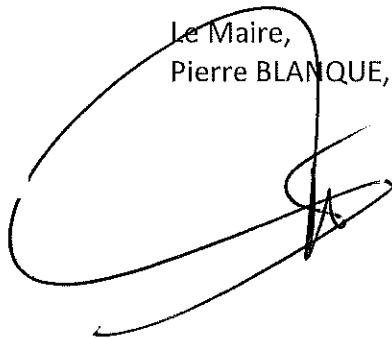
Vincent Echard évoque le problème du stationnement dans les rues du village. Il convient de trouver une solution pour faire respecter la signalisation. En hiver les voitures mal garées gênent le déneigement. Le parking de la Coume n'est pas signalé, la mise en place de panneaux de signalisation pourrait être étudiée, ainsi qu'un éventuel agrandissement de ce parking à l'avenir.

Martine Ingles évoque le problème du manque d'éclairage public au niveau des containers.

La cérémonie du 14 juillet est maintenue, avec dépôt de gerbe à 11h30 et appétif à 12h dans la cour de la mairie, dans le respect du protocole des gestes barrières.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h15.

Le Maire,
Pierre BLANQUE,



Le secrétaire de séance,
Jean-Marie PINEDE,

